



FORMATION DIPLÔMANTE DE NIVEAU 5
BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR

AGRONOMIE ET CULTURES DURABLES

RNCP36936- ENREGISTRÉ LE : 01.09.23

CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Formation par Apprentissage

OBJECTIFS

Développer de nouvelles compétences en grandes cultures pour faire face aux défis de demain : réchauffement climatique, raréfaction de l'eau, dégradation des sols à travers votre projet professionnel et personnel.

MÉTIERS

- Chef·fe de culture
- Exploitant·e agricole
- Conseiller·ère/Technicien·ne en développement
- Technicien·ne d'expérimentation
- Technicien·ne de contrôle
- Chef·fe de silo
- Technico-commercial·e en agriculture

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle dans les domaines des ressources végétales, de l'expérimentation ou du développement durable.
- Écoles d'ingénieurs
- Certificat de spécialisation
- Bachelor agro

%

Taux réussite 2025 : 50 %
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois 2023 : 83 %
Taux d'insertion dans le métier visé 2023 : 100 %
Taux poursuite d'études 2025 : en cours
Taux satisfaction des apprenants 2025 : 43 %
Taux d'interruption en cours de formation 2025 : 14 %
Taux de rupture de contrat d'apprentissage 2025 : 36 %

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



Aucun frais pédagogique
Formation en alternance
Partenariat sur le territoire
Individualisation du parcours
100% en présentiel

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Se former en Agriculture



Le CFAA & le CFPPA de Tarn et Garonne bénéficient pour certaines de ses actions, de financements émanant du conseil Régional Occitanie.



05.63.04.20.83



cfppa.moissac@educagri.fr



Instagram : @campusterreetvie82



Facebook : Campus Terre et vie 82



Linkedin : Campus Terre et Vie 82



<https://epl82.educagri.fr/>

SALAIRE DE L'APPRENTISSAGE – MINIMUM LÉGAL 2026

SMIC brut mensuel au 01/01/2026

(Base légale : 151,67 heures mensuelles – 35 heures hebdomadaires)

⚠ Grille indicative, montants variables selon les conventions collectives.

Âge de l'apprenti	1ère année		2ème année		3ème année	
Moins de 18 ans	27%	492,00 €	39%	711,00 €	55%	1 003,00 €
18 ans à 20 ans	43%	784,00 €	51%	930,00 €	67%	1 221,00 €
21 ans à 25 ans	53%	966,00 €	61%	1 112,00 €	78%	1 422,00 €
Plus de 26 ans	100%	1 823 €	100%	1 823 €	100%	1 823 €

⚠ Remarques importantes

- Montants indicatifs, minimum légal.
- Rémunération possible plus élevée selon convention collective ou accords d'entreprise.
- L'employeur doit vérifier le montant applicable selon l'âge, l'année du contrat et la convention collective.

Calculez le salaire de l'alternant et les aides liées au contrat :



Infos pratiques

	Apprentissage
Lieu de formation	Site du LPAH de Moissac 11 avenue du Sarlac 82000 Moissac
Modalités de recrutement	Entretien de motivation avec le centre de formation
Durée et rythme de la formation	Formation sur 2 ans: Septembre 2026 à juin 2028 • 1350 heures en centre de formation 39 semaines • 1925 heures de formation pratique en entreprise 55 semaines + 10 semaines de congés payés en alternance
Modalités d'évaluation et obtention du diplôme	• Validation de l'ensemble des blocs de compétence pour obtenir le diplôme, possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétence(s). • Évaluation en ECCF (Évaluations certificatives en cours de formation) par semestre.
Prérequis	• Avoir entre 18 et 29 ans (sans limite d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap) • Avoir un diplôme de niveau 4 (BAC) • Pré-inscription sur Parcoursup • Signature d'un contrat d'apprentissage



Prix de la formation

- **Apprentissage** : Coût de la formation pris en charge par les OPCO pour les entreprises du secteur privé (pour les employeurs publics, nous contacter).

C.1 S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui : 136 H

Saisir les enjeux de la réalité socio-économique

Se situer dans des questions de société

Argumenter un point de vue dans un débat de société

C.2 Construire son projet personnel et professionnel : 212 H

S'engager dans un mode de vie actif et solidaire

S'insérer dans un environnement professionnel

S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers

Conduire un projet

C.3 Communiquer dans des situations et des contextes variés : 110 H

Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public

Communiquer en langue étrangère

Communiquer avec des moyens adaptés

C.4 Conduire des productions au sein d'un système de culture : 319.5 H

Proposer un itinéraire technique prévisionnel

Adapter la conduite d'une culture

Mettre en œuvre des interventions culturelles

Évaluer à posteriori un itinéraire technique

C.5 Conduire des expérimentations : 126 H

Conduire une expérimentation factorielle

Suivre une expérimentation système

C.6 Organiser le système de production : 157 H

Organiser la combinaison des facteurs de production

Optimiser la politique d'achat de vente

Assurer la qualité de l'activité de production

C.7 Concevoir un système de culture multi-performant : 152.5 H

Évaluer un système de culture

Proposer un système de culture adapté au contexte

C.8 Accompagner le changement technique : 57 H

Transcrire un plan d'action en faveur du changement technique

Éclairer une prise de décision technique dans le cadre d'un plan d'action

Enseignement d'initiative locale : 80 H

Arboriculture : 40H

Agroforesterie : 40H



Modalité pédagogique : Alternance de cours théoriques, de travaux pratiques et de mises en situation.

Modalité d'adaptation possible du parcours : En fonction du parcours de l'apprenant·e, possibilité d'adapter la durée de la formation/validation des acquis ou modularisation.

Renseignements et inscription

Référent·e administratif

05 63 21 23 87

cfa.tarn-et-garonne@educagri.fr